LE MARÉCHAL JOFFRE LUTTE CONTRE LA MORT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Parmi les personnes qui se sont inscrites depuis midi sur le registre déposé dans le vestibule de la clinique, citons : MM. de Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur de Belgique; le général Guillaumat; M. de Alvear, ancien président de la République Argentine; M. Jean Hennessy, ancien ministre; M. Le Goffic, membre de l'Académie française et le général Tauffler.

Télégrammes de sympathie

De nombreux télégrammes sont parvenus de nouveau hier matin, à la clinique, exprimant à la maréchale Joffre, la douloureuse sympathie et la profonde anxiété des principales personnalités du monde entier. Ils émanent, notamment, de lady Haig, du groupe américain de l'armée et de la marine, de groupements d'anciens combattants d'Europe et des Etats-Unis, ainsi que d'amis du maréchal et de personnes anonymes.

D'autre part, le général Colin, président des anciens de la division de fer, a adressé à la maréchale Joffre le télégramme suivant :

« Division de fer, groupant toutes les Associations d'anciens combattants, 11e division, 20e corps, suit avec intense émotion nouvelles santé maréchal. Veut conserver quand même espoir qu'elle se permet d'exprimer respectueusement à Mme la maréchale, en l'assurant de son indéfectible souvenir ».

Nouvelle crise

La foule stationne encore beaucoup plus nombreuse que ces jours derniers devant la maison de santé. On communique le bulletin suivant à 14 h. 30 :

« Etat stationnaire, bien qu'il y ait eu ce matin une perte de connaissance d'une heure de durée, qui a laissé le pouls faible avec des intermittences. Actuellement, le malade repose en grand calme. L'alimentation demeure difficile. — Signé : Professeurs LERICHE, FAURE, LABBE; Docteurs BOULIN, FONTAINE ».

Vers 16 h., arrivent MM. Bonnefoy-Sibour, préfet de Seine-et-Oise; puis quelques instants après, M. Paul Painlevé, ministre de l'Aéronautique.

A 15 h. 30, le docteur Fontaine, qui était au chevet du maréchal depuis assez longtemps, sort de la clinique : **« Pour l'instant, déclare-t-il, le maréchal va bien; il est déconcertant par sa force de résistance. Il a traversé, vers 13 heures, une nouvelle petite crise, qui n'a pas laissé de trace. Tout prendelle est réservé, son état reste très grave ».**

Les visites de l'après-midi

Les visites se sont poursuivies au cours de l'après-midi. On cite notamment : Mgr Baudrillart, de l'Académie Française ; M. Leredu, ancien ministre ; **Leucheur**, ministre de l'Economie nationale ; Mgr Herscher, archevêque de Lodigé, ancien évêque de Langres ; Maître Couderc, président de l'Association des Avocats anciens combattants ; les généraux Dessolin, Pathey, Perrelon.

A 15 h. 45, un prêtre bouddhiste de nationalité lettone, vêtu d'une longue robe de bure rouge, les reins ceints d'un chapelet de corail, vient à son tour s'inscrire. Il déclare qu'il vient apporter au maréchal l'hommage de toute la nation lettone ; M. Jusserand, ambassadeur de France ; Me Rosenmerc, au nom de la Société des « Amis du René Viviani » ; MM. Frédéric Brunet, sous-secrétaire d'Etat ; Aupetit, secrétaire général de la Banque de France ; Albert Besnard ; Le Goffic ; Sir Thomas Esmonde, sénateur de Dublin ; Mme Sautit, marraine des chasseurs à pied ; MM. Léon Noël, préfet du Haut-Rhin ; Pyrenner, premier secrétaire de la légation tchécoslovaque; M. Millerand, ancien président de la République, qui va s'entretenir quelques instants avec le professeur Leriche ; l'amiral Guépratte.

La faiblesse continue à s'accentuer

Le général Issazy, chef d'état-major du maréchal Joffre, a déclaré, à 17 h., en quittant la maison de santé : « Je ne pense pas qu'il soit publié ce soir un communiqué officiel. L'état de santé du maréchal est toujours stationnaire. »

La journée se poursuit au milieu d'alternatives diverses. Néanmoins, des divers renseignements recueillis auprès des personnes qui ont approché le maréchal, il ressort que sa faiblesse continue à s'accentuer.

« Le maréchal, a déclaré le docteur Boulin, à 18 heures, est assis sur son lit, soutenu par des oreillers, la faiblesse de son cœur continuant à augmenter. Il s'alimente légèrement de lait et d'orangeade. D'autre part, nous le soutenons de tous les moyens médicaux possibles. Jusqu'à quand pourra-t-il tenir ? on ne peut le prévoir, il nous a déjà étonnés tous. »

Après-midi calme

A 19 heures, l'état-major du maréchal Joffre communique le bulletin de santé suivant : **« L'après-midi s'est passée dans le calme, le malade s'est reposé et s'est légèrement alimenté. Sa respiration est plus régulière que ce matin, le pouls est bon à 110, la température est de 37.2, pas de sucre dans l'urine, légère albuminurie, état local du moignon tout à fait satisfaisant. — Signé : Professeur Leriche, Docteur Boulin, Docteur Fontaine. »**

Le gendre du maréchal Joffre, M. Laffilé, sortant de la clinique, a dit : « Nous ne pouvons rien prévoir, le maréchal est toujours dans le même état, il résiste. »

La maréchale Foch a été introduite, à 18 h., auprès du maréchal ; elle est sortie de la clinique à 18 h. 30.

Quelques minutes avant 20 heures, alors que M. Politis, ministre de Grèce, et le général Weygand viennent prendre des nouvelles du maréchal Joffre, le professeur Leriche quitte la clinique. Il ne veut faire aucune déclaration, mais comme on lui demande si le maréchal verra la neuvelle année, il se borne à déclarer : « Nous l'espérons, mais malgré cela la situation reste très grave. »

Le maréchal s'est fait raser

A 20 h. 05, le capitaine de Saint-Cernin, officier d'ordonnance de l'Etal-Major, quitte la clinique de la rue Oudinot et déclare à quelques journalistes : « Je vais vous annoncer un fait exceptionnel : le malade qui, à 19 h. 30, avait fait demsnder son coiffeur, vient effectivement de se faire raser. Tout parait s'améliorer. Son état est normal. »

LA CRISE MINIÈRE ANGLAISE

On conserve peu d'espoir d'une intervention du gouvernement dans la crise minière de la Galles du Sud, le ministre des Mines ayant déclaré que la situation est si difficile qu'il lui est impossible d'agir immédiatement.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Dans la récente promotion du ministère de la Justice, sont promus : au grade de commandeur : MM. de Lapommeraye, secrétaire général de la présidence du Sénat ; Paul Bouilloche, conseiller à la Cour de Cassation ; Donat-Guigue, procureur général près de la Cour d'appel de Paris ; Carrier, premier président de la Cour d'appel de Lyon.

Au grade d'officier : MM. Casteil, conseiller à la Cour de cassation ; Regnault, conseiller à la Cour de cassation ; Vidal, chef de division à la Questure de la Chambre des Députés ; Dreyfus, sous-directeur au ministère de la Justice ; Bousquet, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Sont nommés chevaliers : **MM. Jannaut, conseiller à la Cour d'appel de Douai ; Richard, juge de paix à Amiens ; Pernet, notaire à Beaufort ; Poupart, directeur de la Maison Centrale de Loos** ; Camplot, directeur du recueil de jurisprudence ; Dalloz Marc, chef des huissiers du Sénat, etc...

D'autre part, dans la promotion du jour de l'An, du ministère de la Guerre on relève le nom du général de division **OUDRY**, commandant la 1re **Division d'infanterie**, promu commandeur.

M. Jannaut, conseiller à la Cour d'Appel de Douai, nommé chevalier

M. Henri Jannaut, conseiller à la Cour d'appel de Douai, qui vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, est né à Bordeaux, le 19 mars 1868.

Après ses études, il se fit inscrire au barreau de sa ville natale en 1889. Entrée ensuite dans la magistrature, M. Jannaut fut successivement juge suppléant à La Réole, en mars 1895 et juge d'instruction à Bergerac quelques mois plus tard. Nommé juge à Marmande le 6 mai 1901, il passa en 1919 à Saint-Gaudens, en qualité de vice-président du tribunal civil. En 1914, il était président à Bagnères-de-Bigorre.

M. Jannaut est conseiller à la Cour de Douai depuis le 20 mars 1925.

D'une grande modestie, M. Jannaut joint à de hautes qualités professionnelles, celles d'un homme de cœur très affable.

A plusieurs reprises, il se vit confier la présidence de la Cour d'Assises du Nord et de celle du Pas-de-Calais. Et en toutes circonstances, il sut diriger les débats, parfois épineux, avec beaucoup d'autorité et de perspicacité.

La haute distinction que le Gouvernement de la République vient de lui conférer, consacre une carrière parfaitement et dignement remplie.

Qu'il nous soit permis d'adresser à M. le conseiller Jannaut nos trés vives félicitations.

M. Poupart, directeur de la prison de Loos, nommé chevalier

M. Poupard François, directeur de la prison de Loos, qui vient d'être nommé chevalier dans le promotion du ministère de la Justice, est né le 26 mai 1874 à Souvigny. Il fut appelé à la direction de la circonscription pénitentiaire de Loos, qui comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme, pendant l'année 1926. Il était précédemment à Doullens

Nous donnons ci-contre la photographie de M. Poupard le nouveau décoré.

UNE FILLETTE EST RENVERSÉE PAR UNE AUTO ET BLESSÉE GRIÈVEMENT A LANDRECIES

Mardi, dans la matinée, un accident causé par une automobile est venu mettre en émoi le quartier paisible de l'avenue du Maréchal-Foch. Il était dix heures du matin quand la jeune Marie-Thérèse Faquet, âgée de cinq ans et demi, dont les parents habitent le quartier, avait été envoyée par sa mère pour faire quelques courses. Elle longeait la rue sur le trottoir et une camionnette l'ayant dépassée elle voulut traverser la rue sans s'inquiéter de ce qui se passait derrière elle. A ce moment arrivait à une vitesse modérée une auto conduite par M. Wattiaux Marcel, 31 ans, cultivateur à Landrecies. Malgré sa prudence le conducteur ne put arrêter la voiture à temps le geste de l'enfant ayant été si prompt. La roue droite vint heurter la fillette qui roula sous la voiture. Les spectateurs de ce drame rapide accoururent sur les lieux et aidés de l'automobiliste relevèrent la petite victime qui perdait du sang abondamment par une plaie profonde au visage. Emmenée de suite à la pharmacie Bocquet elle y reçut les premiers pansements tandis que le docteur Aubert mandé en hâte reconduisait l'enfant chez lui. Un examen rapide ne permit de diagnostiquer que des plaies à la figure et sur le corps. L'enfant se plaignait néanmoins de douleurs internes, et dans l'après-midi la petite Marie-Thérèse se plaignant beaucoup et perdant du sang abondamment, a été transportée à la clinique du docteur Frère, au Quesnoy, qui n'a pu se prononcer sur son cas. La responsabilité de M. Wattiaux qui tenait bien sa droite semble être dégagée à première vue, mais le brigadier de gendarmerie Alasseur aidé du gendarme Raviart ont ouvert l'enquête d'usage.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 1er Janvier 1931

Soleil : Lever à 7 h. 46 ; coucher à 16 h. 02.
Lune : Lever à 13 h. 05 ; coucher à 3 h. 15.
Aujourd'hui : Circoncision. Demain : St-Basile.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 31 décembre 1930, à 17 h. 15.

Baromètre : 736 millim. 2 ; baisse depuis la veille à 18 h. : 5 mil. 8.
Thermomètre : Fronde : 5.7 ; minima : 5.5 ; maxima : 10.0.
Etat hygrométrique : 90.
Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. : 1 mil. 5 ; Direction du vent: Sud ; force assez fort; Direction des nuages : Sud ; Etat du ciel : Couvert.
Temps probable pour aujourd'hui : Un peu froid, quelques pluies.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Temps médiocre, très nuageux ou couvert, averses avec pluies intermittentes ; vent d'Ouest, 4 à 9 mètres ; même température. Minimum en baisse de 2 à 4°.

NOS CONTES

LE DANGEREUX EXEMPLE

J'aimais, au temps des vacances trop courtes que m'accordait une avare administration, à m'aller promener aux bords de cette calme rivière qui roule, aux pieds des coteaux vignobles, entre des aulnes et des saules penchés, une eau tranquille et glauque où fourmillaient la siège et le goujon.

J'y rencontrais, en effet, infailliblement, embusqué derrière quelque touffe d'ajoncs, mon vieil ami Delprat que beaucoup considéraient comme un radoteur et qui était, en réalité, plein de cette malice, de cette sagesse et de cette expérience des hommes qui ont beaucoup lu, beaucoup su, beaucoup vécu.

Delprat fuyait au bord de l'eau le bavardage insipide de sa bonne femme d'épouse et quand le goujon dédaignait ses appats, il tirait de sa poche quelque vieil auteur et oubliait la pêche, l'heure et le monde entier.

Il m'admettait près de lui à cause de ma discrétion. Je m'asseyais et j'attendais qu'il entamât lui-même la conversation s'il le désirait. Il nous arrivait, d'ailleurs, de passer des après-midi entiers sans desserrer les dents, lui plongé dans Montaigne ou Pascal ou quelque auteur grec et moi dans un roman.

Cette fréquentation presque quotidienne finit par établir entre nous une espèce de familiarité confiante. C'est la pente de l'amitié. Nous y arrivâmes insensiblement, et, un jour qu'Horace était obscur ou Pascal plus amer, nous glissâmes aux confidences.

— Ah ! mon cher ami, me dit-il enfin, chacun a sa croix ici-bas ; chacun a sa peine comme un caillou au milieu du cœur. Il faut s'accommoder du caillou. Au fond, je plains ceux qui n'ont jamais eu la moindre peine. Ils ne savent point comment la vie vaut d'être vécue.

Delprat fit une longue pause, soit qu'il hésitât à continuer, soit qu'il cherchât une entrée en matières. J'attendais l'inévitable histoire.

— « Moi aussi, j'ai souffert par les femmes... par une femme du moins, souffert horriblement et dans des circonstances assez peu banales. Mais j'aurais mauvaise grâce à m'en plaindre, car toute la faute fut mienne et le grand coupable, ce fut moi.

» J'étais, continua-t-il, j'étais encore jeune non pas d'âge au sens vulgaire, mais par les arières et les muscles, si c'est être jeune à 45 ans que d'avoir à peine quelques pois d'argent aux tempes et assez de souffle, assez de résistance et de souplesse pour soutenir trois rounds de boxe anglaise, une allure de 1'30 au 500 mètres, pour sauter 1 m. 35 en hauteur et tenir sans fatigue trois sets au tennis.

» Des femmes, mon ami, j'en avais eu jusque là, comme tous les jeunes hommes à ma faim, et sans y engager mon cœur plus qu'il ne convenait à mes sens. Je n'avais pas encore éprouvé le besoin de fonder un foyer, comme on dit. On devrait plutôt dire un berceau. Mais j'avais une proche famille nombreuse et qui me créait une illusion et des tracas suffisants.

» Un de mes diables de neveux, notamment, me mettait sans cesse en de perpétuels embarras de conscience avec sa sensibilité maladive, sa timidité, son indécision due à un don critique prompt à s'exercer.

» L'animal était amoureux à fier d'une sienne cousine qu'il avait à peine entrevue au temps des vacances, jeune fille morderne, d'allures assez garçonnières, vivante, rieuse, pleine de sève, qui vivait à la diable en province chez son tuteur de notaire.

» A la fin, ce bougre-là n'y tint plus. Il voulait se marier à tout prix, bien qu'il fut encore à l'orée de sa carrière diplomatique (il est maintenant consul au Guatemala) et il n'eut de cesse qu'il ne m'eût décidé à l'accompagner à Agen, pays de sa dulcinée, pour y courir sa chance.

» Agen ! Le pays des prunes et des foies de canard. Le pays de jasmin et de M. Georges Leygues ! Eloquence et poésie ! Clairet et caillouteuse clité dont les coteaux plantés de ceps vigoureux se mirent dans les eaux rapides de la Garonne, trop souvent limoneuse. Je garderait un délicieux et cruel souvenir de ces coteaux de l'Ermitage, où était perchée la villa de cet hurluberlu de notaire, à l'ombre d'une chapelle plus haut perchée que pittoresque.

» C'est là que nous surprîmes un beau jour le notaire en train d'emberlificoter un paysan difficile, et Suzanne sa filleule, blonde Ophélie, sportive et musclée, en train de martyriser ses chats dans le jardin.

» Les premiers jours furent pénibles. Suzanne flairait le piège et cet animal de Pierre — c'est de mon neveu qu'il s'agit — se comportait comme un vulgaire niquédouille.

— « Que me veut-il, me disait Suzanne avec une moue délicieuse. Il m'embête. Il soupire tout le temps et me pousse des colles de géographie et d'histoire. Est-ce qu'il est venu pour mon éducation postscolaire? Je préfère votre compagnie, mon cousin ! Allons au tennis ! ».

Diable ! Cela tournait mal. Je morigénai le nigaud, lui fis un véritable cours d'amour et de séduction. Rien n'y fit. Il se cassait le nez sur sa timidité.

— Ecoutez, mon oncle, donnez-moi l'exemple, montrez-moi comment on fait. Servez-moi d'entraineur... ».

» Mon malheur fut d'y consentir. Ah, mon ami ! Dans quel guêpier !... Le premier jour, ce fut un badinage délicieux. Je m'amusais beaucoup. Le second, je me piquai au jeu et Suzanne y prenait goût, nous passâmes une journée charmante. Le troisième, entraîné par la vitesse acquise, je me eurpassai. Je me surprenais moi-même ; j'étais rajeuni de vingt ans par cette gageure imprévue et je faisais ma cour avec un brio de jeune premier. Suzanne me donnait la réplique avec une sûreté, une vivacité, une chaleur auxquelles je ne pris pas garde tout d'abord. Il vint un moment où nous trouvâmes insupportable ce grand garçon de vingt ans qui se fourrait toujours dans nos jambes comme un caniche et nous jouâmes à le semer.

Nous n'y parvenions que trop bien. Bref, un jour que nous étions seuls, Suzanne et moi, dans un coin de la bibliothèque, je ne sais comment elle se trouva soudain dans mes bras abandonnée, et la folie tournoya dans nos cervelles. Comment à ce moment l'irréparable ne fut-il pas commis ? Je ne sais. Il ne tenait qu'à moi.

« — Ah ! me dit Suzanne. Je vous aime, demandez-moi vite à mon tuteur. »

Je réfléchis longtempps et puis je me dis qu'après tout c'était peut-être la seule occasion que j'aurais d'attraper un peu de vrai bonheur.

Mais dès les premiers mots par quoi je sondai mon neveu, je vis l'abîme.

« — Je n'ai que trop comppris, me dit-il, pâle comme un mort. C'est vous qu'elle aime. Je sais ce qui me reste à faire ! »

Ce disant, il se mit à courir comme un fou du côté du fleuve. Heureusement, j'étais mieux entraîné que lui. Au bout de cinq cents mètres, je l'avais rejoint. Je le ramenai.

« — Es-tu fou ? » lui dis-je.

« — Non, me dit-il, à bout de souffle. Je ne puis vivre sans elle. »

» Les heures qui suivirent, mon ami, compteront parmi les plus tristes de ma vie. C'est dans cet après-midi-là que mes cheveux sont devenus blancs. Après avoir bien torturé, bien pétri, bien malaxé mon cœur, quand il ne fut plus qu'une loque, qu'un chiffon saignant, j'eus la force de prendre une résolution. J'étais le plus vieux : c'était moi qui devais souffrir et disparaître. C'était moi qui aurais seul la force de survivre.

» Le soir même, je m'enfuyais, laissant au hasard de mieux conduire cette histoire que je ne l'avais fait moi-même. Un mois après, mon ami, un mois, pas plus, on m'annonçait le mariage de Pierre et de Suzanne. Ah ! les femmes ! »

Je ne posai à Delprat aucune question, car je venais de rencontrer ses yeux. Il aimait encore Suzanne.

Charles TARDIEU.

L'explosion d'une chaudière dans une usine à Houplines

Nous avons relaté, hier, en détails, l'explosion qui s'est produite à l'usine de MM. Becquart, rue de l'Egalité, à Houplines, et au cours de laquelle le chauffeur Alphonse Grossey y fut assez sérieusement blessé.

Voici la photo qui a été prise après l'explosion.

LE CORPS DIPLOMATIQUE REÇU A L'ÉLYSÉE A L'OCCASION DU NOUVEL AN

Le Président de la République a reçu hier après-midi, à 16 h., les membres du corps diplomatique, qui sont venus lui présenter leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année. M. Gaston Doumergue avait à ses côtés M. Th. Steeg, président du Conseil, ministre des Colonies et M. Arisitide Briand, ministre des Affaires étrangères, ainsi que les membres des maisons civile et militaire de la Présidence de la République.

Mgé Maglione, nonce apostolique et doyen du corps diplomatique, a prononcé un discours auquel le Président a répondu.

Lys-lez-Lannoy possèdera bientôt un bel Établissement de bains-douches

Aux soucis de l'aménagement des communes, les administrations municipales peuvent et doivent joindre celui de l'hygiène, car il serait vraiment désastreux que des efforts considérables fussent faits pour la lutte contre la tuberculose sous le signe de la propreté, si le goût de l'hygiène et les moyens d'y subvenir n'étaient pas donnés à la masse du public.

DEPUIS DEUX ANS

La Municipalité de Lys-lez-Lannoy s'était préoccupée de la question il y a déjà quelques années et en juin 1927 elle procédait à l'achat d'un terrain de 666 mètres carrés rue Jeanne d'Arc.

Des plans et devis furent dressés pour l'installation d'un établissement de Bains-douches.

Les plans furent spprouvés en février 1928.

Malheureusement, par suite de la défaillance de l'adjudicataire, les travaux qui avaient été entrepris il y a deux ans, durent être suspendus et ils viennent d'être repris et poussés activement.

Il est fort probable qu'ils seront terminés dans peu de temps et que l'établissement pourra être livré au public dès les premiers mois de l'année.

UNE INSTALLATION MODELE

Le projet de l'établissement s'élève à une somme totale de 255.000 francs et la dépense en sera couverte par un emprunt.

Le bâtiment, d'aspect coquet, ainsi qu'on peut en juger par notre cliché a été construit un peu en retrait de la rue, dont il est séparé par une clôture d'aspect décoratif.

La façade en est simple, mais témoigne d'un bon goût.

L'intérieur en sera aménagé de façon très satisfaisante et les bains douches de Lys pourront certainement être proposés en exemple.

Le service des bains proprement dit comportera 6 cabines avec baignoire ; celui des douches 16 cabines.

Ainsi qu'on peut en juger, Lys-lez-Lannoy possèdera bientôt une installation de bains-douches capable de satisfaire les plus difficiles.

Bâti à côté de la coquette salle des fêtes, l'établissement de bains apportera ainsi l'utile tout proche de l'agréable.

A. B.

La façade de l'Etablissement de bains-douches dans son état actuel

Les installations de chauffage, de production et de distribution d'eau chaude et froide ont été effectuées par les **Etablissements Dumoutier et Cie**, 21, rue Roland, à Lille.

Cette maison, dont la réputation n'est plus à faire, a équipé de **nombreux bains-douches de Villes, de Mines et d'Usines.** Elle a, de plus, étudié un **type spécial de chauffage central** pour les **Habitations à bon marché** et plusieurs **Sociétés d'H. B. M.** ont confié aux **Etablissements Dumoutier** et **Cie, l'équipement en chauffage central de plusieurs centaines de maisons.**

A l'importante entreprise **D'Agostin frères**, 51, rue Saint-Maurice, Roubaix (Tél. : 24-49) ont été confiés les travaux de **granito.** Les nombreuses personnes qui utiliseront prochainement les bains-douches de Lys pourront se rendre compte de la **parfaite exécution du travail.**

Fondée en 1879, l'**Entreprise D'Agostin frères** s'est spécialisée dans les travaux de **mosaïques, de marbre, de grès céramiques** en émaux de Venise et de Paris, elle exécute, dans ces matériaux, des travaux de **pavements** et de **revêtements** dont la qualité ne le cède qu'à un effet décoratif très heureux. Elle a réalisé à Lys-lez-Lannoy, une parure superbe.

Les relations entre Tourcoing et Lille-Marcq-en-Barœul

LE PASSAGE A NIVEAU DE MOUVAUX-LES-FRANCS

Tourcoing, constitue, vers la frontière belge, la dernière ville de la formidable agglomération lilloise, en passant par La Madeleine, Marcq-en-Barœul, Mouvaux et Bondues-Linselles. Le Nord, le long de la Vallée de la Lys, est relié à Lille par deux voies principales, le tramway à vapeur Menin-Comines-Armentières, et les autobus E.L.R.T. Halluin-Lille, Tourcoing-Ville; outre la voie ferrée (lignes par Roubaix-Croix et par Ascq), dispose de deux lignes électriques, l'une l'E.L.R.T., par les Boulevards, dépend de l'Electrique Roubaix-Tourcoing ; l'autre, moins importante, la ligne J, dépend des Tramways de Lille, et a son termtnus à la gare des Francs à Tourcoing. Cette dernière ligne est peu usitée; elle est trop éloignée du centre, trop lente, et ses voitures sont beaucoup moins confortables que celles du Mongy. C'est cependant une ressource, comme la ligne F à Roubaix, en cas de grève sur l'E.L.R.T., comme l'année dernière.

CE QU'ON ENVISAGE

Les relations sur Lille par la gare des Francs sont en outre rendues difficiles à cause du passage à niveau, souvent fermé provoqué par les passages fréquents des convois de marchandises sur la ligne Halluin-Lille, lesquels convois exécutent à la gare des Francs de longues manœuvres, dues à la présence en cet endroit de puissantes usines, comme les établissements Masurel et les Chaudronneries de Roubaix-Tourcoing. Il est nécessaire de traverser les voies, en quittant le tramway L-N, pour atteindre le tramway lillois.

Un passage facile s'impose.

On n'a envisagé jusqu'ici qu'une passerelle supérieure pour piétons, analogue à celle qui existent déjà au P.N. du Tilleul, à Tourcoing-Watrelos, ou au boulevard d'Armentières, à Roubaix.

La commission du plan d'aménagement a été amenée à rechercher un passage utilisable par les voitures à l'extrémité de la rue de Bradford. C'est à cet endroit que se fera la pénétration de la ligne du tramway J, des des trams lillois. On a pensé à prolonger cette ligne jusqu'à la place Charles-Roussel, par les rues de Dunkerque, de la Blanche-Porte, des Ursulines et des Anges élargi. De la sorte, tomberaient en partie les causes d'infériorité de la ligne J. Restent la longueur du trajet et le peu de confortable des cars. A ceci, Tourcoing ne peut rien. D'autre part, le passage inférieur du Flocon, qui remplacera le P. N. actuel, doublera le passage de la rue de Bradford, et ouvrira la grande circulation vers Mouvaux, séparée de Tourcoing, par le remblai de la ligne ferrée.

R. P.

TUÉE A COUPS DE COUTEAU

A Chalette, près de Montargis (Loiret), un ouvrier arménien, nommé Garabed Keldjian, a tué de six coups de couteau sa logeuse, Mme Karaslaviaw, d'origine polonaise, puis s'est suicidé d'une balle dans la tête.

CRIME OU SUICIDE ?

Le cadavre d'un homme, âgé d'environ cinquante ans, a été découvert dans un ruisseau, à Feyzin (Isère). Le corps paraît avoir séjourné un mois dans l'eau. Le cou était entouré d'un mouchoir contenant une grosse pierre. Les poches du pantalon étaient remplies de cailloux, le poignet droit était entouré d'un fil de fer ayant dû soutenir une pierre. — On ignore s'il s'agit d'un suicide ou d'un crime.

FEUILLETON DU 1er JANVIER 1930. — N° 60

LE RAVISSEUR

PAR JULES DE GASTYNE

Mais soyez certaine que vous ne tomberez pas.

A ce moment, on frappa à la porte discrètement.

Bertrande sursauta.

— Qui est-ce ?

— Moi, madame la baronne...

C'était le père Jean.

— Je viens de recevoir une dépêche.

— De mon mari ?

— De M. le baron.

— Donnez !

Le portier entra, remit le télégramme.

Bertrande y jeta les yeux, eut un frémissement.

Puis elle congédia le vieillard.

Et quand il fut parti, elle tendit le télégramme au vicomte de Plouazec.

— Lisez !

Celui-ci prit le papier bleu et lut ces mots, adressés au vieillard :

« Laissez vendre. »

Et quand il eut fini, il regarda la jeune femme.

— Eh bien ! fit celle-ci avec un emportement de fièvre, que vous disais-je ?

N'avais-je pas raison de ne pas compter sur lui ?

Il doit être heureux de ce qui m'arrive, le misérable !

Cela le venge ! Il se dit :

« Elle est là-bas. On va la chasser. Elle subira toutes les humiliations, toutes les hontes, et je ne ferai rien pour les lui éviter.

« Moi, je suis à l'abri ».

Bertrande ajouta :

En effet, il sera tranquillement au loin, dans son château, pendant que moi, je recevrai les hommes de loi, je verrai emporter devant moi tout ce qui m'a appartenu, tout ce à quoi je tiens, tout ce qui a été jusqu'ici ma vie, pour ainsi dire.

Je verrai se fermer ensuite les portes de l'hôtel dans lequel j'étais si heureuse et si fière de vivre.

Et je m'en irai seule par les rues, sans domicile, sans argent, car il ne m'a rien donné et, ne pouvant pas disposer de mes bijoux, je ne sais comment je pourrai faire face demain aux dépenses de la maison.

Elle se tordit les bras, et, se laissant tomber sur un canapé, elle eut une sorte de crise nerveuse, pendant laquelle elle s'écriait :

— Ah ! c'est une jolie situation que la mienne ! Une jolie situation !

Le misérable ! Le misérable !

Elle maudissait son mari sans se dire que c'était à elle surtout qu'était due la ruine dont elle se plaignait.

Joël, très ému, se rapprocha d'elle.

Et, lui prenant la main, lui dit avec ardeur, car elle était plus belle encore et plus désirable avec ses yeux inondés de larmes et son corps qui se tordait sous les sanglots.

— Comptez sur moi, Bertrande, je vous sauverai !

Elle lui tendit ses lèvres qui frémissaient.

Il y colla les siennes et s'enfuit précipitamment.

On eût dit qu'il avait peur d'elle et peut-être peur surtout de lui-même.

IX

En passant devant la loge du portier, le vicomte de Plouazec s'était fait remettre les papiers timbrés en disant qu'il allait arranger les affaires du baron, puisque le baron, trop souffrant, ne pouvait s'en occuper lui-même, et il courut chez l'huissier chargé des poursuites et qui avait pratiqué la saisie.

Il obtint que celui-ci reculerait d'un mois la date de la vente moyennant le versement d'un acompte de cent mille francs, mais il fallait se procurer sur-le-champ ces cent mille francs, et Joël était assez embarrassé. Il était certain que son père ne les lui donnerait pas. Et il n'osa pas même les lui demander. Il alla consulter quelques amis, et l'un d'eux lui promit de l'aboucher avec un usurier qui certainement lui procurerait cette somme, mais à des conditions peut-être un peu dures.

— N'importe, dit le vicomte, il me la faut à tout prix et le plus tôt possible. Pouvons-nous le voir tout de suite ?

L'ami réfléchit un instant et dit :

— Il y a aujourd'hui des courses à Auteuil. Sûrement, il doit y être. Veux-tu venir à Auteuil ?

— Parfaitement.

— Si nous ne le trouvions pas là, il ira certainement ce soir au Palais-Royal, où il y a une première, la dernière de la saison, car notre homme n'est pas de ces usuriers de l'ancienne mode qui vivaient dans des soupentes en grignotant le matin pour leur déjeuner quelques bribes de pain émietté dans leur tasse de lait. Il est moderne, ultra-moderne. Il fréquente les théâtres, le peuage. Il est toujours mis à la dernière mode, et ceux qui ne le connaissent pas le prennent certainement pour un parfait gentleman. Il a même l'air assez distingué. Il a su attraper le chic anglais. Il a un coquet tilbury qu'il conduit lui-même. Il est même assez obligeant au besoin. C'est ainsi qu'il ne refusera jamais un louis à quelqu'un dans l'embarras.

Et parce qu'il a fait de temps en temps de petits prêts de ce genre et qu'il a le loup assez facile, il passe dans le monde qu'il fréquente, monde de boulevardiers et de noceurs, pour un « bon garçon » ; mais en affaires, c'est le plus féroce crocodile...

— Allons le voir, dit Joël, que ce portrait n'avait pas fait changer d'avis.

Il déjeuna avec son ami et après le déjeuner, tous les deux partirent pour Auteuil.

M. Fustanges, c'était le nom de l'usurier, n'y était pas, ou plutôt n'y était plus.

Il était venu pour jouer la première course sur laquelle on lui avait donné un « tuyau ». Il avait raflé quelques billets de banque et il était parti, ayant sans doute affaire quelque part.

— Nous le trouverons au Palais-Royal, dit à Joël son ami, et comme les courses ne pouvaient intéresser le vicomte dans des dispositions d'esprit où il se trouvait il laissa son ami à Auteuil et se fit conduire chez la baronne, qui devait l'attendre avec impatience et qu'il avait hâte de mettre au courant de ses négociations.

Quand il lui parla du délai d'un mois, ce qui reporterait ainsi la vente à cinq semaines, la jeune femme se crut sauvée.

— D'ici là, fit-elle, il se passera bien des événements.

Elle ne comptait pas en effet que son mari pourrait aller jusque-là. Or, son mari mort elle serait libre.

Elle arrangerait ses affaires comme elle l'entendrait, et elle ne doutait pas qu'elle ne réussit à éviter ce qu'elle considérait comme le pire des déshonneurs : la vente de son hôtel et de ses bijoux.

Elle dit à Joël :

— Et vous êtes sûr d'obtenir les cent mille francs ?

— A peu près, puisque je suis disposé à souscrire à toutes les conditions.

— Il le faut ! Il le faut absolument ! Je n'aurai pas besoin de mettre son mari au courant. S'il s'informait de ce qui se passe, au cas où il songerait à s'en occuper encore, je lui écrirais que j'ai obtenu un sursis, sans lui dire à quelles conditions.

Et comme il ne viendra pas à Paris pour se renseigner, il devra se contenter des informations que je lui donnerai.

(A suivre).